

*Sur fond de rentrée scolaire et en écho aux directives de nos ministres Marlène Chiappa, Jean-Michel Blanquer et Agnès Buzyn pour développer l'éducation affective et sexuelle du CM2 à la Terminale, Inès de Franclieu présente ci-dessous ses méthodes d'intervention dans les écoles et la formation d'animateurs ad hoc. Elle assure cette éducation affective et sexuelle, tournée vers la vie et vers l'amour, dans des conditions qui répondent aux questions légitimes des enfants et des adolescents tout en respectant leur intimité et leur sensibilité.*

## L'éducation affective et sexuelle, pour le meilleur plutôt que pour le pire !

Cette expression de plus en plus utilisée par les parents et les éducateurs est somme toute relativement récente, et apporte à la fois une bonne et une mauvaise nouvelle. Il y a une bonne nouvelle à découvrir combien expliquer le sens de l'altérité sexuelle, la transmission de la vie, l'amour, permet de faire grandir un enfant sereinement et participe à la construction d'un homme libre !

Il y a une mauvaise nouvelle à réaliser que tout beau message peut être falsifié, que ce qui construit peut aussi détruire, que la beauté peut être changée en laid, que l'émerveillement peut devenir voyeurisme, que ce qui devrait rassurer peut véhiculer peur et dégoût !

Si de tout temps, il y a eu des parents qui ont su parler à leurs enfants de la beauté du corps sexué fait pour donner la vie, qui ont su parler de la vie qui jaillit de l'union des corps exprimant l'union des cœurs, en bref



**com'**  
je t'aime

**Expliquons-leur  
l'amour vrai**

[contact@comjetaime.com](mailto:contact@comjetaime.com)  
[www.comjetaime.com](http://www.comjetaime.com)



Recommandez  
cette association  
à l'école de vos enfants.

Devenez vous-même  
intervenant.

de l'amour, il faut admettre cependant que penser l'éducation affective et sexuelle est relativement récent. En effet, en raison sans doute d'un Jansénisme ambiant méprisant le corps et laissant planer le doute sur la sexualité, comme un mal nécessaire pour accroître le genre humain, ce domaine de la sexualité est resté longtemps tabou.

Cette parole ajustée, qui s'interdit de dénigrer le corps, sans omettre de voir en toute personne un être de transcendance à laquelle participe la sexualité, demande vérité mais aussi délicatesse, explications biologiques sans doute mais surtout sens profond des actes posés.

La question suivante est de savoir si ce domaine de l'éducation affective n'appartien-

drait pas en propre et uniquement à la sphère familiale. On pourrait être tenté de répondre par l'affirmative tant la sexualité fait partie de l'intimité de toute personne et touche sans doute à ce qu'il y a de plus existentiel.

Malheureusement, beaucoup de parents restent réticents à parler de ces questions avec leur enfant, se sentant souvent démunis face à ses questions, ne sachant pas comment aborder ce domaine ni quels mots utiliser, ils attendent une meilleure occasion et finissent par se sentir dépassés par le comportement de leur enfant devenu adolescent... En bref, le dialogue sur ces sujets n'existe pas ou très peu dans beaucoup de familles.

Par ailleurs tout parent expérimente combien il est bon d'être secondé dans sa tâche, en particulier à l'âge de l'adolescence, par des relais éducatifs qu'ils soient mouvements de jeunes, groupes paroissiaux, scoutisme, etc... Si l'école n'est pas d'abord un lieu d'éducation en tant que tel, mais le lieu de l'instruction, il n'en reste pas moins que le choix des parents se portera sur une école qui respecte au mieux l'éducation qu'ils donnent, afin que celle-ci soit renforcée et confirmée. L'école est donc concernée bien évidemment par l'éducation, et la majorité des projets pédagogiques souligne le souhait de l'établissement de faire grandir ses élèves dans toutes les dimensions de son être. Peut-on à ce titre omettre une éducation affective et sexuelle ? Il me semble que non !

De plus, aujourd'hui, l'évolution des moyens d'informations nous presse à rétablir la vérité sur la sexualité. Nous n'avons plus le choix si nous voulons apporter une réponse et tenter de contrecarrer le lobby monstrueusement puissant et destructeur des promoteurs de contenu à caractère pornographique, touchant et abimant gravement nos enfants, et ce de plus en plus jeunes.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut une éducation affective et sexuelle à l'école, au collège ou au lycée, mais bien plus comment l'aborder, quelle parole apporter et à quel âge, afin de construire au mieux nos enfants.

Commencer dès l'école primaire ? N'y aurait-il pas alors un risque à faire perdre une certaine innocence aux enfants qui n'en auraient jamais entendu parler ? Un adulte parlant de sexualité aux enfants ne donnerait-il pas une autorisation implicite aux enfants à parler entre eux de tout cela ? Ne faudrait-il donc pas attendre au moins l'adolescence ?

Les chiffres sont alarmants : 80% des garçons sont exposés à la pornographie avant l'âge de 14 ans, 50% avant l'âge de 12 ans <sup>1</sup>

## Ouvrons les yeux !

La « reproduction humaine » fait partie du programme de CM2...

Par ailleurs, nos enfants évoluent aujourd'hui dans un monde hyper sexualisé. S'il n'y a plus de tabous, il y a sans aucun doute un voyeurisme ambiant qui met à nu ce qui devrait être de l'ordre de l'intime. Ce voyeurisme est bien plus grave encore lorsqu'il s'agit d'une sexualité violente, totalement dé-corrélée de sentiments, comme l'est la pornographie. Ce qui a été vu à la maison ou dans la rue, est rapporté à l'école. Les cours de récréation deviennent par le biais de portables avec accès internet, donnés à des enfants de plus en plus jeunes, des lieux d'expérimentation (70% de la pornographie vue par les mineurs passent par le téléphone portable), il n'est pas rare qu'une fellation soit monnayée dans les WC par des enfants de CM2.

En collège et au lycée, le noble souci d'enseigner aux jeunes le fonctionnement du corps sexué et d'expliquer l'amour, s'est malheureusement bien souvent limité à une prévention sanitaire dont le seul but est d'éviter les MST (Maladie Sexuellement Transmissibles) et les grossesses précoces ou non désirées. On ne parle que du corps et on a tendance à réduire la personne à ce corps. Réduisant la personne à un corps et ainsi aux pulsions du corps, la sexualité est présentée comme un passage obligé, une technique de corps qui doit être la plus performante possible, pour procurer un maximum de plaisir. Masturbation, expériences sexuelles multiples et pourquoi pas une certaine forme de pornographie sont alors justifiées ; la pression du groupe est implacable. La grossesse devient un drame à éviter coûte que coûte. Ce sera possible grâce à l'explication de tous les moyens de contraception.... C'est ce que dénonce violemment Marianne Durano dans son livre « *mon corps ne vous appartient pas !* <sup>2</sup> » Elle nous le dit dans un cri qui en dit long « Les tracts, les séances d'éducation sexuelle, les teen movies, le guide du zizi sexuel : j'ai eu droit à tout. A 16 ans, j'ai pris la pilule comme nous toutes. A 17 ans j'ai perdu ma virginité : c'est la moyenne nationale. J'ai enchaîné les conquêtes, les amours et les coups d'un soir, les hormones et les pilules du lendemain [...] Et pourtant j'étais soumise. Soumise au désir masculin, puisqu'il faut être désirable, soumise au pouvoir médical, puisqu'il faut être disponible. Désirable et disponible, sur le marché de l'emploi comme celui du sexe. Autrement dit : stérile »

<sup>1</sup> Halte au porno, Olivier Florant, Éd. du Cerf.

<sup>2</sup> « *Mon corps ne vous appartient pas: Contre la dictature de la médecine sur les femmes* » ed. Albin Michel

Du côté des pouvoirs publics, Marlène Schiapapa, secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes, a expliqué sur RMC qu'à partir de la rentrée 2018, elle allait « envoyer une circulaire à tous les recteurs de France pour qu'ils mettent en œuvre une loi qui existe déjà et qui est peu appliquée, qui demande qu'il y ait trois séances par an d'éducation à la vie sexuelle et affective ». Mais que sera cette « éducation à la vie sexuelle » ?

## Où est passé l'amour ?

Il y a URGENCE. Dès le plus jeune âge, nos enfants sont en mal de vérité, car la sexualité n'est pas qu'une question de corps. Il faut aller leur dire en fin de primaire - début de collège que ce corps sexué est fait pour un jour exprimer l'amour et ainsi parfois donner la vie, réconcilier corps et cœur, sexualité et vie. L'anthropologie leur expliquera ce qu'ils sont vraiment : un corps bien sûr mais enveloppe visible des dimensions invisibles que sont l'esprit et le cœur. Trois dimensions que l'on ne peut séparer et qui vont donc interagir. Ce que je fais avec mon corps va toucher à mon cœur... ce que je regarde par mes yeux du corps peut faire du bien à mon cœur quand je regarde quelque chose de beau et de grand, mais peut aussi terriblement abimer mon cœur quand c'est violent, vulgaire, voir pornographique. Je peux donc faire mal à mon cœur par mon corps.

L'esprit me permet de guider le corps afin de ne pas devenir esclave de ce corps. Je peux devenir dépendant des envies du corps. Réfléchir aux envies du corps, être maître de soi rend libre...

Il y a urgence de permettre à l'enfant de s'émerveiller de ce corps fait pour aimer, lui faire saisir combien l'amour est ce qu'il y a de plus précieux dans la vie car source de bonheur. Quand l'enfant pourra poser un regard admiratif sur ce corps dont il a compris la finalité, il sera prêt alors à s'investir dans le respect de son propre corps et de celui des autres. C'est ce que l'on appelle la pureté... Prendre soin de ce corps sexué, c'est à cet âge stopper les moqueries, les propos vulgaires en cour de récréation, c'est apprendre la maîtrise du regard, etc...

Pour beaucoup d'enfants dont le cœur a déjà été blessé par des images avilissantes, des propos violents et donc mensongers, ces interventions pourront les rassurer sur la vérité de la sexualité : langage du corps qui dit combien on s'aime.

Quant aux plus grands (fin de collège - lycée), combien ils ont besoin d'entendre parler

d'amour et non pas simplement de sexe et de danger. Leur dire qu'il ne s'agit pas de SE protéger de l'amour, mais DE protéger l'amour comme un bien éminemment précieux... Il y a là, me semble-t-il, une vraie urgence qui s'apparente à de l'aide à personne en grand danger !

Cette anthropologie est encore nécessaire à la compréhension de ce que nous sommes pour faire émerger chez le jeune ce qu'il veut vivre, ce à quoi son cœur profond aspire. A nous adulte de le guider sur ce chemin escarpé de la construction d'un amour source de bonheur, c'est à dire un amour durable. Chaque rupture amoureuse porte en elle une blessure du cœur dont la cicatrice met du temps à s'estomper et met à mal le bonheur.

Il est tellement important pour nos jeunes, de découvrir combien la différence est source de richesses. La différence des corps sexués permet l'union et peut donner la vie. Reconnaître la différence de nos psychologies hommes-femmes, reconnaître la différence de nos attentes affectives permettra de vivre de la richesse de la complémentarité.

La plupart de nos jeunes sont « en chasse » cherchant un partenaire possible (la pression du groupe est implacable) ... Qu'il est important de leur faire comprendre que l'amitié est le socle de l'amour ! l'amitié en effet permet de connaître la personne en vérité, avec ses qualités et ses défauts, et donc de se choisir un jour, en toute connaissance de cause. Vivre l'amitié entre garçons et filles demande une forme de silence : taire à l'autre le sentiment naissant pour le laisser murir ou mourir. Combien d'histoires amoureuses en moins et donc de larmes en moins si par prudence on n'avait pas encore dit. Le silence est la garantie de la liberté pour observer l'autre tel qu'il est vraiment, sans se laisser aveugler par le fait de se savoir aimé, sans se laisser enivrer par des corps qui commencent à se donner. Le plaisir attire car il est immédiat, mais le bonheur se construit et donc demande du temps.. Faire réfléchir nos jeunes à l'amour qu'ils veulent vivre, c'est leur donner les clefs d'un bonheur à construire, qui nécessitera de renoncer librement à certains plaisirs immédiats.

## Com' je t'aime

Dans cet esprit, et forte d'une expérience de plus de 750 interventions dans les écoles pendant plus de 10 années j'ai décidé avec mon mari de créer l'association **Com' je t'aime** pour porter une parole de beauté sur le corps sexué et sa finalité : l'amour. Nos intervenants, formés à la pédagogie Com' je t'aime ont ainsi une double mission : **l'une auprès des enfants**

et des jeunes, par des interventions adaptées à chaque âge pour susciter chez eux un regard d'admiration sur la sexualité, langage du corps qui dit combien on s'aime en vérité à condition de respecter son corps et celui des autres.

L'autre, **auprès des parents et des éducateurs**, par des conférences qui leur donneront les clefs d'un dialogue juste, respectueux et adapté à l'âge de leurs enfants. Des ateliers de formation approfondie complètent le programme de base, pour ceux qui veulent être encore mieux armés pour répondre aux questions des jeunes confrontés à un monde hypersexualisé et bien souvent à la pornographie.

N'ayons pas peur, nous parents, éducateurs, intervenants ! Soyons des guides de haute montagne, les jeunes sont prêts à suivre celui qui montre le chemin vers la cime d'où la vue est magnifique ; c'est exigeant certes, mais surtout exaltant ! Vous trouverez plus de détails sur notre mission sur notre site [www.comjetaime.com](http://www.comjetaime.com). N'hésitez pas non plus à venir vous former pour rejoindre notre équipe d'intervenants ([contact@comjetaime.com](mailto:contact@comjetaime.com))

**Inès de Franclieu**  
Administrateur de Famille et Liberté  
Et Fondatrice de Com' je t'aime

## « La violence faite aux femmes » ? Mais supprimez donc la Femme !

La Convention d'Istanbul (2011) sur la violence faite aux femmes a été ratifiée par la France en 2014. Famille et Liberté l'avait analysée à l'époque sur son site. Mais un certain nombre de pays ne l'ont toujours pas ratifiée et la bonne nouvelle, c'est que quelques-uns sont même en train de la réécrire à leur façon. De quoi s'agit-il ?

*La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*, part d'une bonne intention. **La violence faite aux femmes ! Qui ne serait indigné et n'adhérerait bien volontiers à toute mesure pour l'éradiquer. Pour supprimer la violence faite aux femmes, bon sang, mais c'est bien sûr ! il suffit de supprimer...la femme ! C'est ce qu'a compris le Conseil de l'Europe.**

Le document, après avoir rappelé en préambule les innombrables décrets, résolutions, rapports et textes de loi particuliers ou généraux déjà parus sur le sujet propose –et bientôt impose- en 39 nouvelles pages, de nouvelles dispositions certainement plus efficaces. Parmi elles, habillée sous le concept que nos lecteurs connaissent déjà, de sensibilisation au « genre », le CE propose purement et simplement de supprimer le concept même de nature féminine, il fallait y penser ! La lutte contre les « stéréotypes de genre » serait le remède universel.

Dans ce long texte adopté le 11 avril 2011 à Istanbul, l'expression « *violence fondée sur le genre* » revient sans cesse. Rappelons que la notion de genre consiste à nier la réalité naturelle de la différence sexuelle et à la ré-

duire à une construction culturelle et sociale, donc modifiable à volonté.

Cette notion était difficile à imposer ex abrupto, mais instillée sous le prétexte d'une aussi noble cause que la violence faite aux femmes, c'est l'assurance de la faire admettre sans coup férir. Elle trouve ainsi ses lettres de noblesse dès le préambule qui affirme que « **la nature structurelle de la violence à l'égard des femmes est fondée sur le genre** ».

Une fois admise cette perspective, les Etats sont invités à s'assurer « que les autorités, les fonctionnaires, les agents et les institutions étatiques, ainsi que les autres acteurs qui agissent au nom de l'Etat se comportent conformément à cette obligation ». (I-5)

- Quelles obligations ? Mettre en œuvre des « politiques sensibles au genre » (I-6).
- En quoi consisteront ces politiques ? « Promouvoir les changements dans les modes de comportement socioculturels des femmes et des hommes en vue d'éradiquer les préjugés, les coutumes et les traditions et toute autre pratique fondés sur l'idée de l'infériorité des femmes ou sur un **rôle stéréotypé des femmes et des hommes** ». (III-12)
- Comment ? En introduisant ces notions dans tous les programmes d'étude officiels et « à tous les niveaux d'enseignement » (III-14), avec le soutien du secteur privé et des médias.

**Avec toute la batterie de commissaires politiques aux pleins pouvoirs qui y seront as-**

sociés, aux frais du contribuable (II-8), cette Convention entend sceller une étape décisive dans la négation de la Femme ; sous l'apparence et le prétexte de la protéger.

Or, l'autonomie revendiquée de la femme n'est pas dans la disparition de la féminité mais au contraire dans la reconnaissance et le respect de sa singularité, de sa **différence**, bref, de son existence propre avec sa nature complémentaire de celle de l'homme.

La première violence contre les femmes, pour nous, Famille et Liberté, c'est nier leur féminité. Défendre la femme, c'est défendre la mère. N'est-ce pas leur faire violence que de les obliger à délaisser leurs enfants pour un travail rémunéré, leur donner mauvaise conscience d'avoir des enfants, ou pas au « bon » moment, les abandonner, enceintes, et les pousser à avorter, les obliger à vivre comme des hommes, à tout faire comme les hommes et à se comparer à eux en permanence, comme si elles ne pouvaient exister par elles-mêmes ?

**La bonne nouvelle dans tout cela ?** C'est que quelques pays dont l'Autriche, la Belgique, le Portugal, la Slovaquie, la Hongrie, l'Italie, l'Irlande n'ont pas encore signé cette Convention... La Pologne ne l'avait signée qu'avec une restriction d'importance qui avait déjà mis mal à l'aise ses partenaires<sup>3</sup>. Aujourd'hui, un certain nombre de pays réfléchissent à une réécriture de la Convention à l'initiative du député européen Marek Jurek, ancien président de la Diète polonaise et avec le soutien des évêques de huit pays d'Europe centrale et orientale. L'association polonaise de juristes et avocats Ordo Juris a rédigé un projet qui, à l'inverse du postulat d'Istanbul, soutient que **« le modèle familial européen traditionnel est le moins propice à la violence contre les femmes et les enfants »** ainsi que le résume le franco-polonais Olivier Bault qui ajoute : **« La Convention d'Istanbul veut éradiquer les préjugés, les coutumes et les traditions. La Convention sur les droits des familles veut préserver l'autonomie des familles. »**

Claire de Gatellier

**IMPORTANT** Le projet de résolution, daté du 18 mars 2011, contenait les deux paragraphes suivants dont on mesure aujourd'hui toute l'importance :

**20.** invite les États membres à reconnaître le problème grave de la maternité de substitution, qui constitue une exploitation du corps de la femme et de ses organes reproducteurs ;

**21.** souligne que femmes et enfants sont soumis aux mêmes formes d'exploitation et peuvent être vus comme des marchandises sur le marché international de la reproduction; fait remarquer que les nouvelles méthodes de reproduction, comme la maternité de substitution, entraînent une hausse de la traite des femmes et des enfants ainsi que des adoptions illégales par-delà les frontières nationales ;

**Curieusement, ces deux paragraphes ont disparu de la version définitive qui a été soumise au vote.**

## Le « plan pauvreté » du gouvernement

Le gouvernement vient, à l'heure où nous écrivons, de dévoiler son « plan pauvreté ».

Nous étudierons les divers éléments de ce plan avec intérêt. A chaud, nous ne pouvons que regretter que toutes les mesures annoncées (pour 8 milliards d'euros, pris dans quelles poches ?) fassent l'impasse sur une des causes principales de la pauvreté. Selon l'INSEE, « les familles monoparentales et les familles nombreuses [sont parmi] les catégories les plus sujettes à la pauvreté ».

La pauvreté des familles est largement due

aux divorces, et à l'augmentation des familles monoparentales. .... Peut-on continuer à trouver normal que des femmes (et quelques hommes) élèvent seules leurs enfants ? Peut-on continuer à faire comme si toutes les configurations familiales se valaient ? Quelles œillères nous empêchent de voir que des familles père-mère-enfants stables et unies ont statistiquement plus de chances d'éviter la pauvreté, l'échec scolaire, d'avoir une meilleure santé, etc. Nous avons déjà eu l'occasion dans nos publications (*Lettres trimestrielles*, *Livre Blanc*, *Les Enfants du divorce*, *Les Femmes au travail*) d'analyser des statistiques comme celles

<sup>3</sup> La Pologne a signé avec la réserve suivante : que l'application de la Convention soit conforme aux principes et dispositions de la Constitution de la République de Pologne.

de Mark Regnerus sur le devenir des enfants élevés dans différents types de famille, ou le rapport de l'UNICEF 2015 « *Écoutons ce que les enfants ont à nous dire ?* ». Toutes concordent et nous amènent à soutenir que ce n'est pas en redistribuant toujours plus d'argent (l'argent de l'impôt) qu'on résoudra le problème de la pauvreté des familles, mais en cessant de faire croire que toutes les formes de famille se valent et en revalorisant le mariage, la fidélité, la maternité et la paternité.

Bien sûr il faut aider toute personne qui a des enfants, mais il faut aussi encourager et aider ces personnes à se marier et à le rester. Valoriser culturellement le mariage, l'encourager fiscalement et financièrement pour reconnaître la stabilité qu'il apporte aux enfants d'abord mais aussi à toute la société.

Ceci est d'autant plus urgent qu'en France six enfants sur dix naissent hors mariage, ce qui est le triste record d'Europe.

Dans le même esprit il est important d'encourager les familles nombreuses en reconnaissant le service qu'elles rendent à la nation surtout dans une crise démographique dont

tout le monde est maintenant conscient sans que ceci fasse réagir ni notre gouvernement ni celui de madame Merkel. Il serait peut-être intéressant d'encourager et d'aider financièrement les mères qui choisissent d'être au foyer et qui épargnent ainsi à la collectivité des places de crèches toujours insuffisantes et coûteuses. Faciliter aussi l'articulation des vies familiale et professionnelle, encourager les solidarités familiales, notamment envers les personnes âgées qui sont les grandes oubliées de ce plan et qui ont déjà été les victimes des dernières réformes.

Ce plan, avec ses bons et mauvais côtés, en reste à un aspect purement social. Tant qu'il s'attachera aux effets sans remonter aux causes et tant qu'il ne prendra pas en compte la dimension familiale, tout « plan pauvreté » restera un pauvre plan.

Sur ces points comme sur ceux de la bioéthique, Famille et Liberté continuera à accentuer la pression sur les politiques publiques pour que les réformes promises répondent à l'attente légitime des Français qui n'en peuvent plus de douter.

**Claire de Gatellier**

Ensemble nous pouvons réagir : Famille et Liberté, avec votre soutien, veille et décrypte les projets fumeux et dangereux et propose des alternatives pour que les progrès nous rendent tous plus humains. Par le réseau qu'elle a commencé de constituer dans les milieux politiques, son site internet, sa **LETTRE** trimestrielle, son « **Livre Blanc pour une nouvelle politique familiale** », ou ses brochures sur « **Les enfants du divorce** » ou « **Les femmes au travail...à tout prix ?** », notre association se bat sans relâche pour rappeler les droits de la Famille, garante de l'équilibre de la société.

Les collaborateurs – tous bénévoles – de Famille et Liberté ont préparé, sur beaucoup des questions essentielles des documents concis, clairs et pratiques que vous pouvez retrouver sur notre site. Ce travail nous a permis d'être auditionnés par le CCNE et de nous manifester comme des interlocuteurs crédibles auprès des responsables politiques qui, dans les différentes formations, s'occupent des questions concernant la famille et la bioéthique.

Mais durant les quelques mois qui nous séparent des décisions que prendra le gouvernement, il est indispensable de diffuser le plus largement possible le fruit de nos travaux, tant le poids de l'opinion publique sera décisif pour leur orientation. L'efficacité de notre action dépendra strictement des moyens financiers que vous mettrez à notre disposition pour cet objectif.

Le déroulement des Etats Généraux de la Bioéthique a montré que l'issue du combat n'est pas aussi certaine que nous le prédisaient les « faiseurs d'opinion » : les actions menées par de multiples associations, dont Famille et Liberté, ont fait « bouger les lignes ».

**Aidez-nous, par votre don le plus généreux possible, à amplifier, dans l'opinion, la force de la voix des défenseurs de la vie et d'une civilisation humaine.**

**D'avance un grand merci pour votre générosité.**

La Lettre de Famille et Liberté - 17 rue Dupin 75006 Paris - Tél. 01.45.48.94.80

Mail : [contact@familleliberte.org](mailto:contact@familleliberte.org) - Site Internet : [www.familleliberte.org](http://www.familleliberte.org) - Twitter : <https://twitter.com/FamilleLiberte>

Directeur de la publication : Claire de Gatellier. Dépôt légal : septembre 2018.

Impression : J2M IMPRIMERIE - Rue Henri Garliat - 02100 SAINT QUENTIN